



ÉLABORATION D'UN PLAN DE CIRCULATION COMMUNAL

Réunion publique restitution
2 juillet 2025

Avec le soutien de





RAPPEL DU CONTEXTE DE L'ÉTUDE

-

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Plan de circulation, pourquoi ?

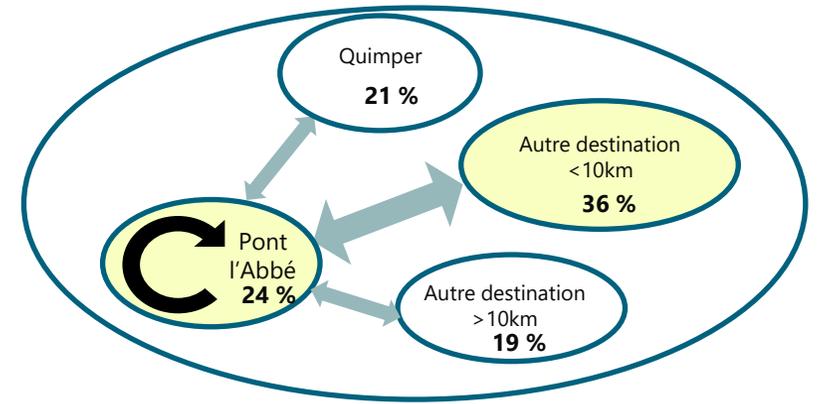
Objectifs : fournir à la commune un document stratégique visant à améliorer les mobilités sur son territoire.

- **Favoriser les modes** actifs et l'accès aux transports en communs (multimodalité)
- **Favoriser la sécurité et le partage de l'espace public pour tous les usagers** (piétons, PMR, vélos, transports en communs, voitures et transports logistiques)
- **Résorber ou réduire les points noirs identifiés** pour chaque mode de transport/déplacement
- Hiérarchiser les réseaux de déplacements en fonction des modes de déplacement
- Créer des parcours privilégiés pour relier les points d'intérêts de la ville
- Maîtriser les trafics en intégrant l'évolution liée au développement de l'urbanisation notamment les opérations d'aménagement en cours et à venir.
- D'une manière générale, **préserver le cadre de vie des habitants et réduire les nuisances liées au trafic routier**

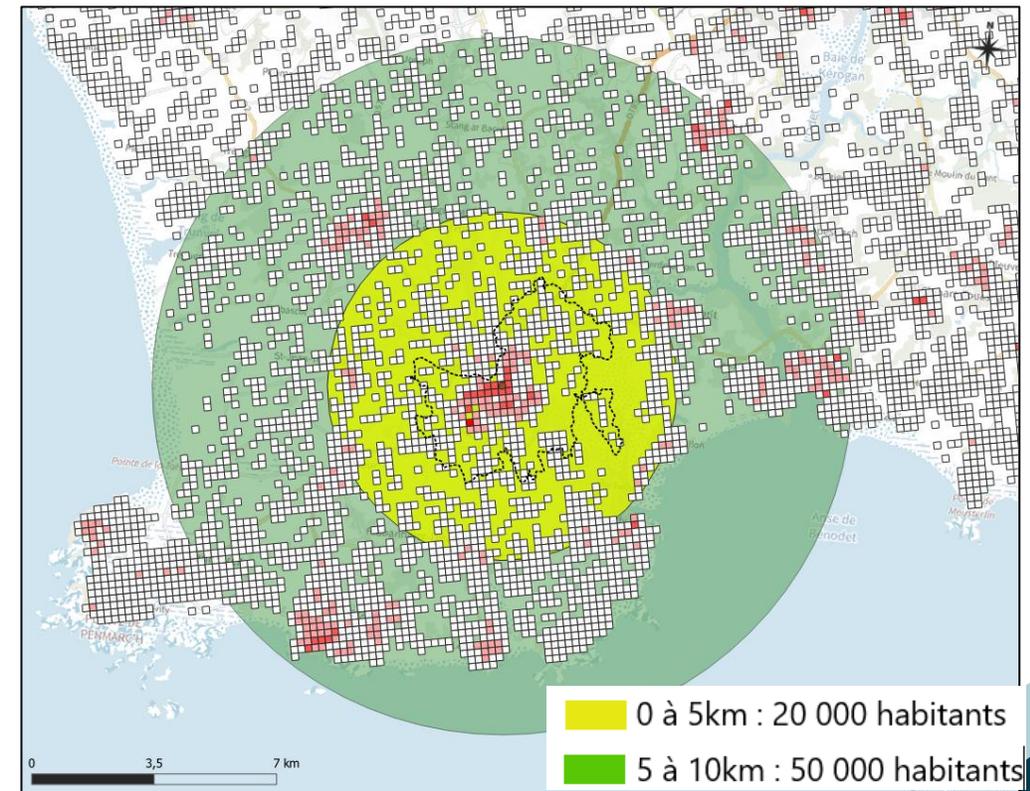
CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Rappel des éléments importants du diagnostic

- **Importance des déplacements de courte distance :**
 - 60% des déplacements domicile-travail font moins de 10km
- Organisation du territoire :
 - **Concentration de la population et des centres d'intérêt**
 - Réseau viaire en étoile autour du center bourg
- **Optimisation des possibilités de stationnement**
- **Discontinuité des aménagements cyclables**
 - Entre le cœur de ville et la périphérie
- Une série de **dysfonctionnements locaux** et ciblés



Flux d'échange domicile / travail avec la ville de Pont l'Abbé



Concentration de la population à 5km et 10km⁴

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Des attentes exprimées

- **Souhait de plus utiliser le vélo**
 - Frein n° 1 : la sécurité
- **Meilleures conditions de marche** dans le centre
 - = Rééquilibrer l'espace public entre les usagers
- **Respect des vitesses réglementaires**
 - = Apaisement des circulations

RAPPEL DES ENJEUX

Enjeux prioritaires identifiés en phase 1

1. Favoriser les mobilités douces

- Création d'un réseau cyclable vers les pôles générateurs
- Améliorer les conditions de marche
- Partage de la voirie entre voiture / vélo / piétons
 - ▶ Partage de la voirie
 - ▶ Hiérarchisation du réseau viaire

2. Apaisement des circulations

- Maîtriser le trafic automobile
 - ▶ Limiter le trafic de transit / utilisation de la rocade
 - ▶ Respect et adaptation des vitesses réglementaires
- Résorption de point de dysfonctionnements

3. Répondre aux enjeux de transition écologique et de santé publique

4. Limiter les coûts induits

- Liés au trafic important sur une voirie non adaptée



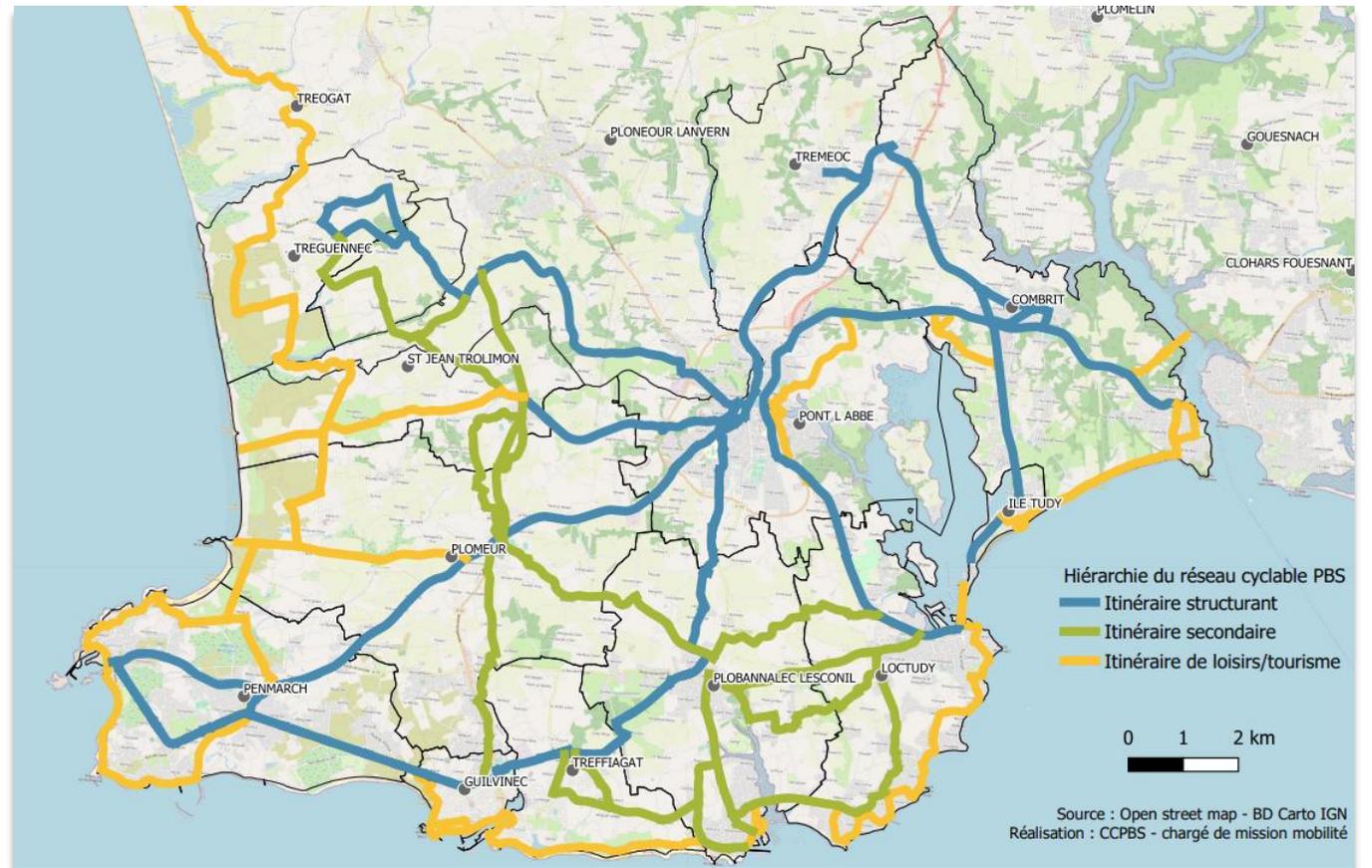
RÉSEAU CYCLABLE

FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES

Carte des itinéraires cyclables

La réflexion autour du vélo s'inscrit dans un **plan plus large à l'échelle du département et de la Communauté de Communes**

- La continuité des itinéraires doit se construire dans une **vision globale** des itinéraires



Carte des itinéraires cyclables du Pays Bigouden Sud

FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES

Carte des itinéraires cyclables

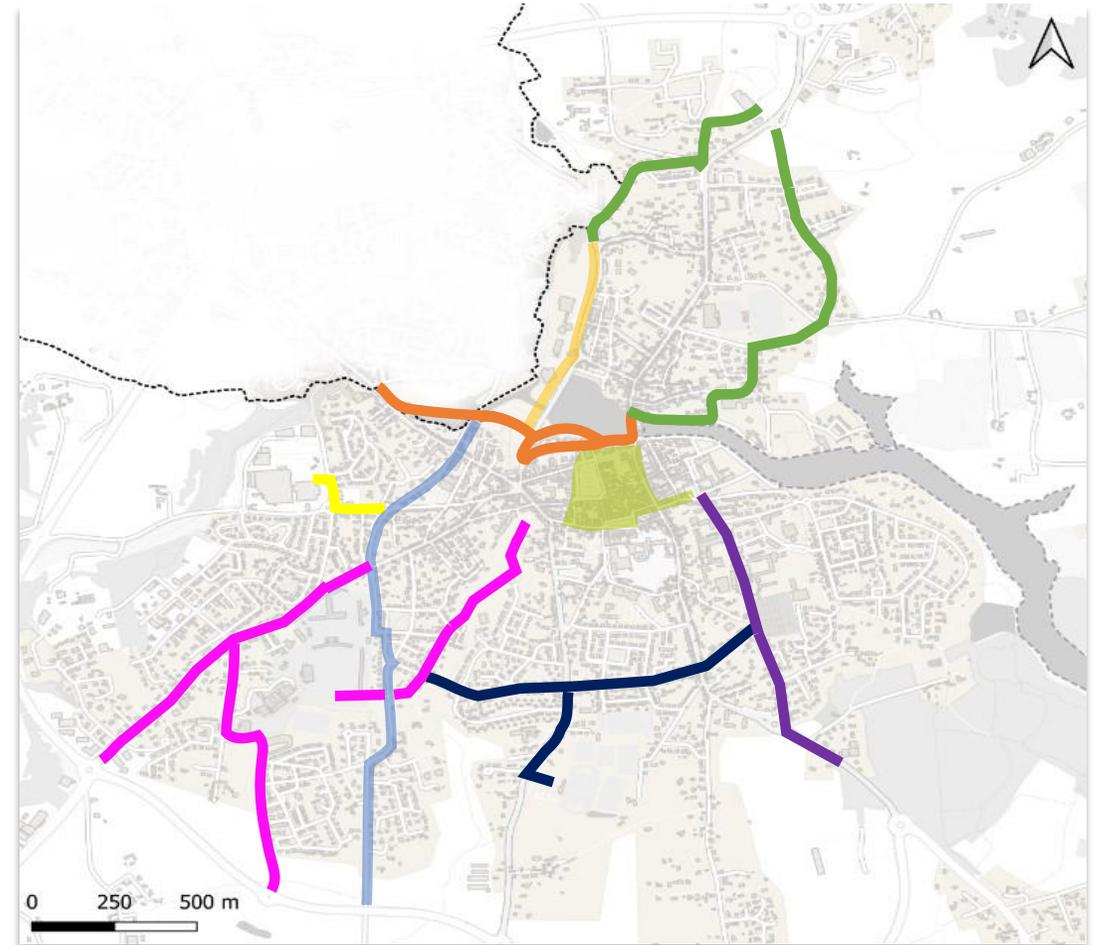
6 itinéraires identifiés :

- Pour structurer le réseau à l'intérieur de la commune
- Pour les connecter aux aménagements en périphérie
- Pour relier les points d'intérêts de la ville

~8km de linéaire à aménager

- Aménagements cyclables = bandes cyclables, pistes cyclables, voie verte, CVCB
- L'aménagement dépend de la configuration de chaque tronçon

- | | |
|---|--|
| ■ : itinéraire nord | ■ : itinéraire sud-est |
| ■ : itinéraire ouest | ■ : projet Madeleine/Gare |
| ■ : itinéraire sud-ouest | ■ : itinéraire du Birinik |
| ■ : itinéraire sud | |



Carte des itinéraires cyclables projetés à Pont l'Abbé

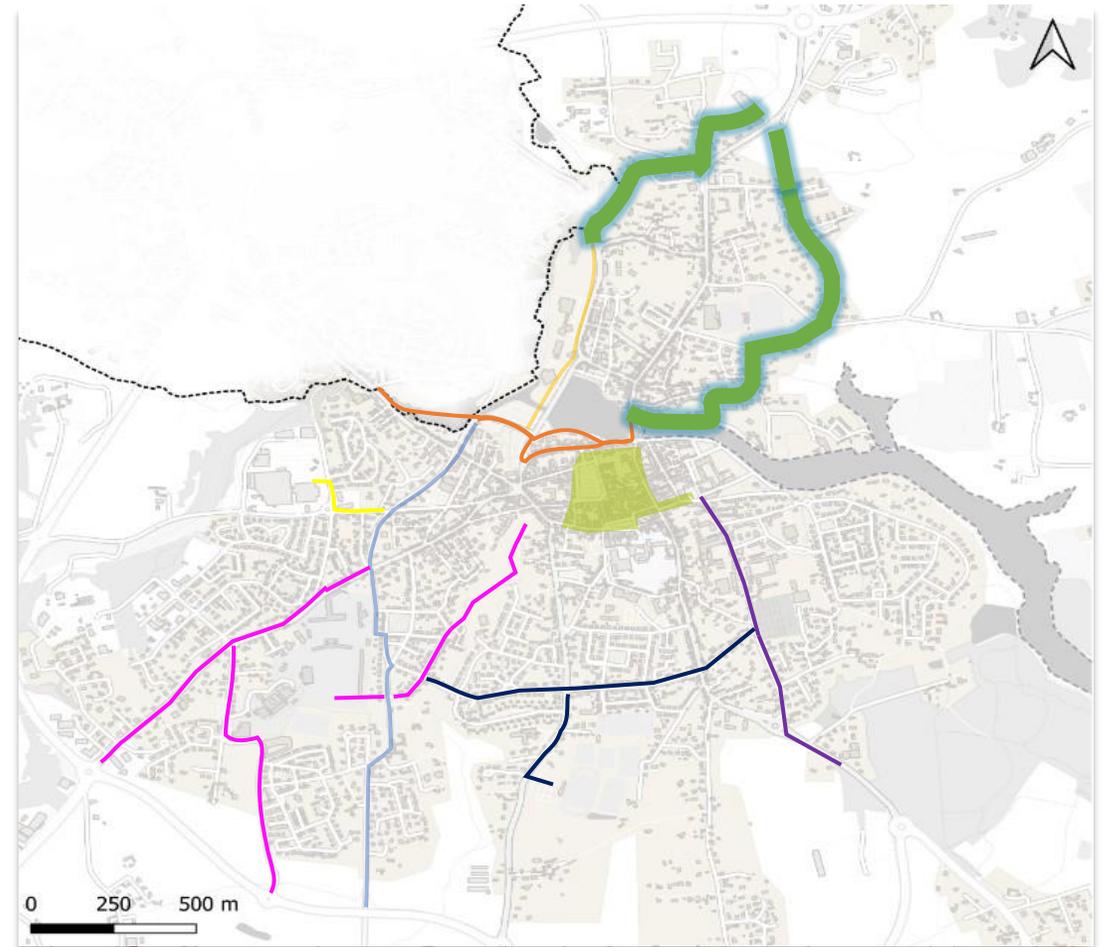
FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES

Carte des itinéraires cyclables

Itinéraire nord

- **Depuis** : Route de Quimper
- **Vers** : Centre-bourg
- **2 itinéraires proposés** :
 - Par le quartier du Lambour
 - Par la rue Ster Vad / rue de la Gare
- **2 itinéraires sécurisés** :
 - sur des routes à trafic faible,
 - évitant le parcours ou la traversée de l'axe principal

- : itinéraire nord
- : itinéraire ouest
- : itinéraire sud-ouest
- : itinéraire sud
- : itinéraire sud-est
- : projet Madeleine/Gare
- : itinéraire du Birinik



Carte des itinéraires cyclables projetés à Pont l'Abbé

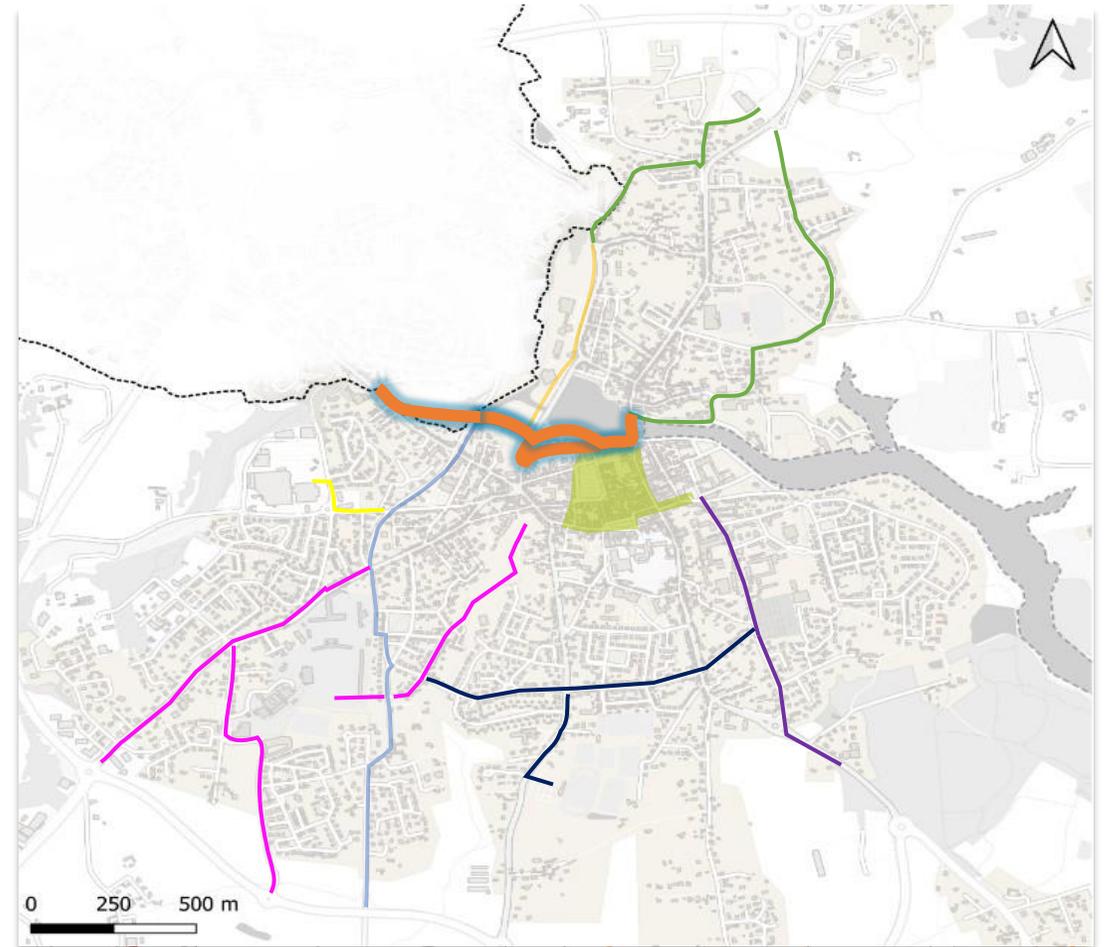
FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES

Carte des itinéraires cyclables

Itinéraire ouest

- **Depuis** : entrée de ville
- **Vers** : centre-bourg
- **Itinéraire sécurisé** :
 - Amélioration du chemin piéton existant en arrière de la rue Charles le Bastard
 - 2 sens de circulations cycles en utilisant l'Allée M de Kerstrad et la rue V. Hugo

- : itinéraire nord
- : itinéraire ouest
- : itinéraire sud-ouest
- : itinéraire sud
- : itinéraire sud-est
- : projet Madeleine/Gare
- : itinéraire du Birinik



Carte des itinéraires cyclables projetés à Pont l'Abbé

FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES

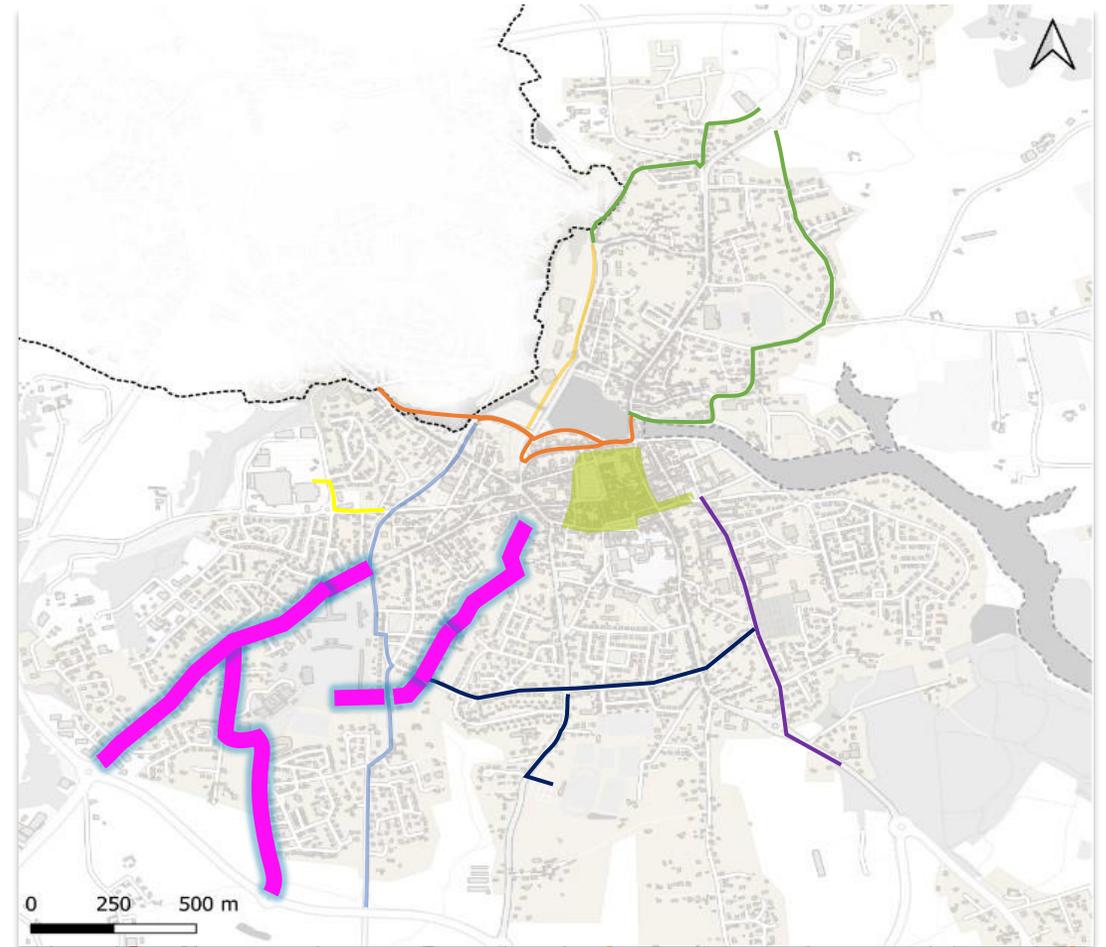
Carte des itinéraires cyclables

Itinéraire sud-ouest

- **Depuis** : Route de Ploemeur
- **Vers** : Centre bourg
- **Permettant de connecter** : le lycée et le collège
- **2 itinéraires proposés** :
 - Par la rue du Lycée
 - Par le jardin des Camélias

➤ **Une partie des aménagements déjà réalisés !**

- | | |
|---|--|
| ■ : itinéraire nord | ■ : itinéraire sud-est |
| ■ : itinéraire ouest | ■ : projet Madeleine/Gare |
| ■ : itinéraire sud-ouest | ■ : itinéraire du Birinik |
| ■ : itinéraire sud | |



Carte des itinéraires cyclables projetés à Pont l'Abbé

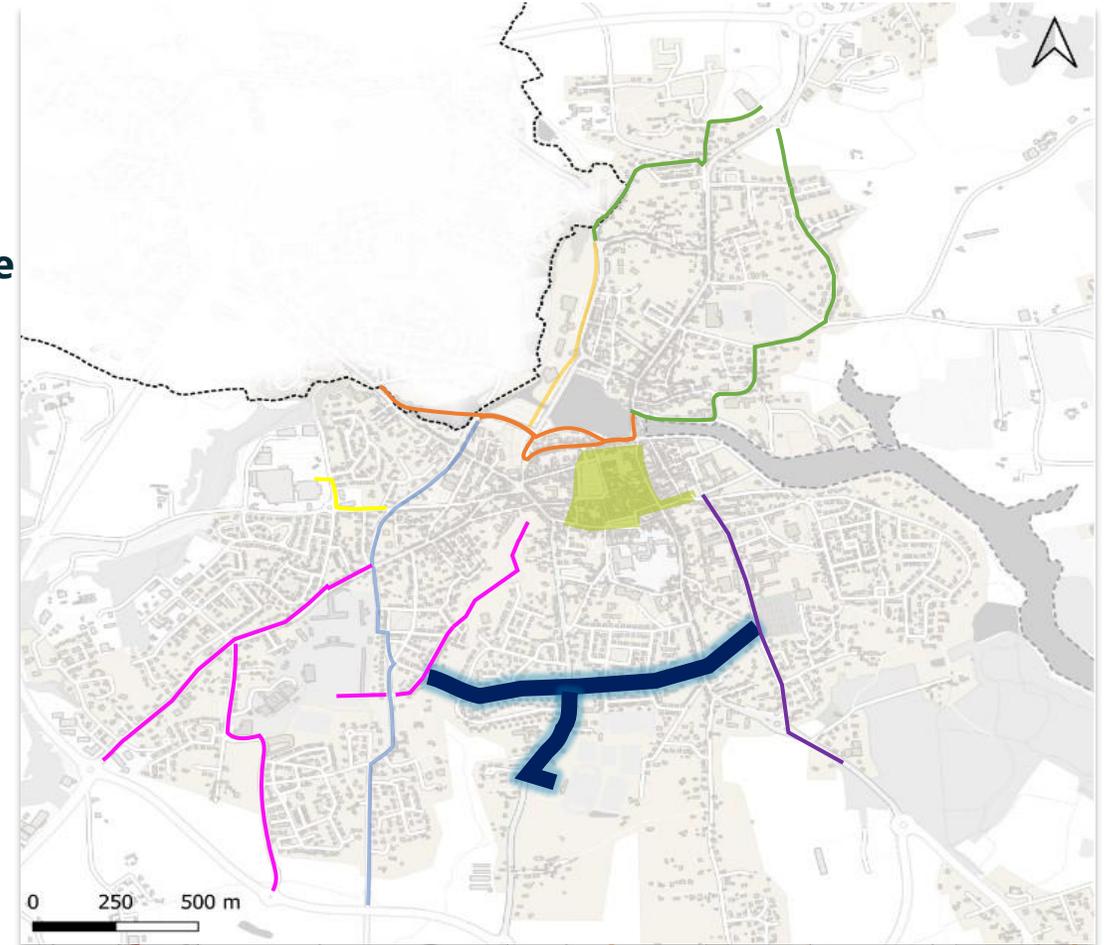
FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES

Carte des itinéraires cyclables

Itinéraire sud

-Connexion entre les établissements scolaire et avec le stade en passant par les rues Eric Tabarly et du 11 Novembre 1918.

- : itinéraire nord
- : itinéraire sud-est
- : itinéraire ouest
- : projet Madeleine/Gare
- : itinéraire sud-ouest
- : itinéraire du Birinik
- : itinéraire sud



Carte des itinéraires cyclables projetés à Pont l'Abbé

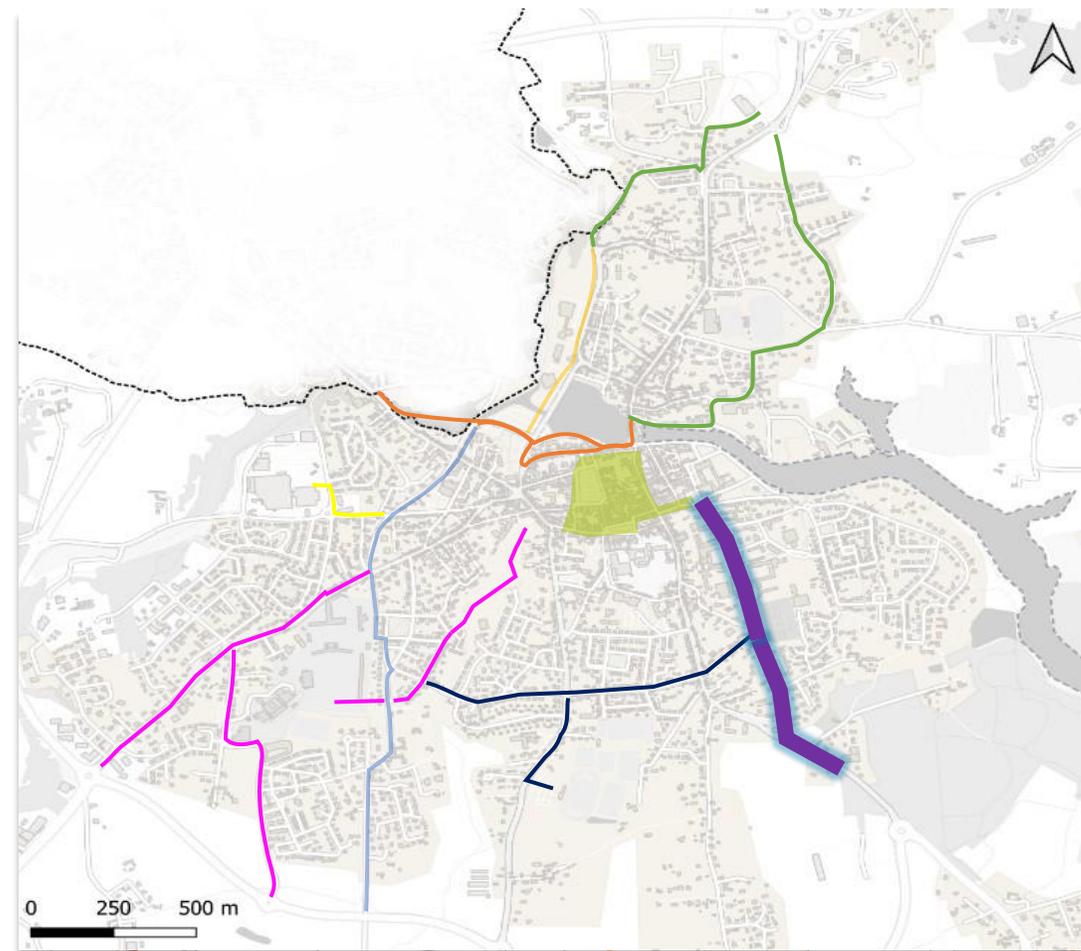
FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES

Carte des itinéraires cyclables

Itinéraire sud-est

- **Depuis** : Route de Loctudy
- **Vers** : Centre-bourg
- **Passant par les rues** : Rue Jean Lautrédou
- **Permettant de connecter** : entrée de ville et établissement scolaire en évitant l'axe principal (route du Général de Gaulle)

- | | |
|---|--|
| ■ : itinéraire nord | ■ : itinéraire sud-est |
| ■ : itinéraire ouest | ■ : projet Madeleine/Gare |
| ■ : itinéraire sud-ouest | ■ : itinéraire du Birinik |
| ■ : itinéraire sud | |

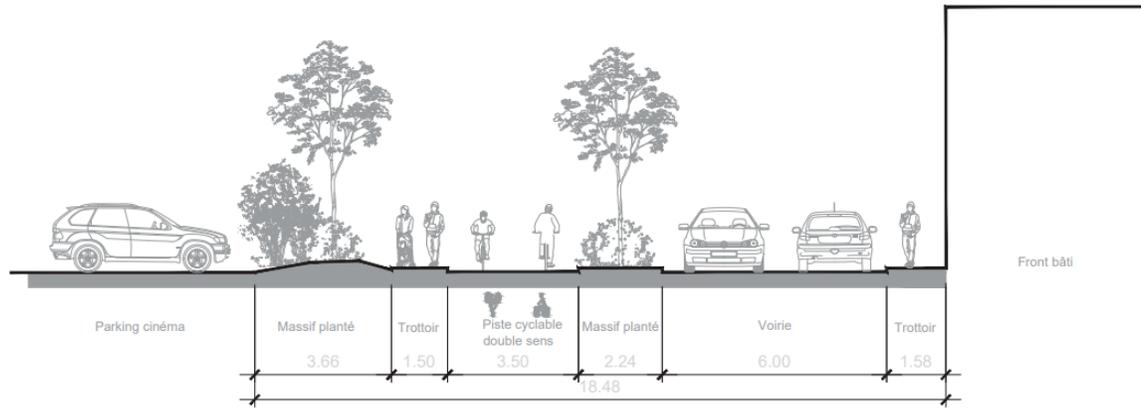


Carte des itinéraires cyclables projetés à Pont l'Abbé

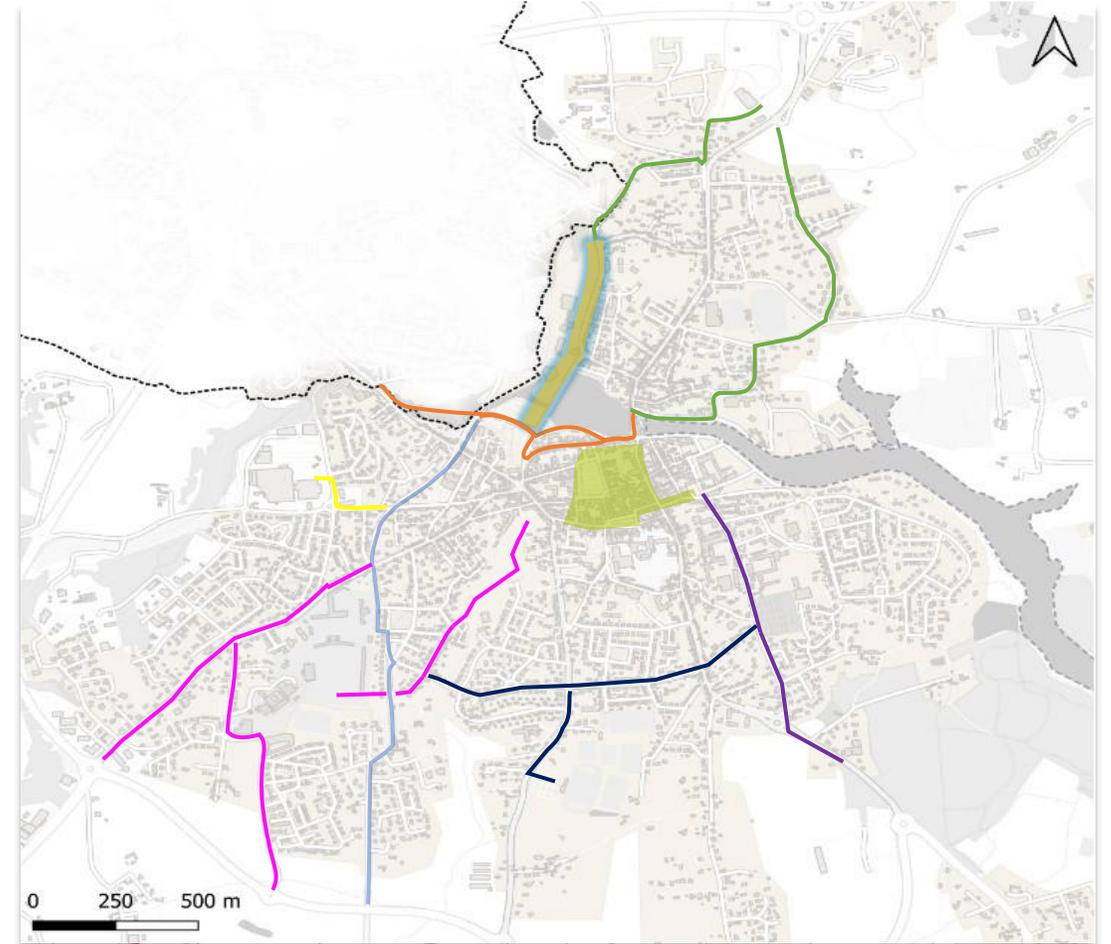
FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES

Carte des itinéraires cyclables

Aménagements Madeleine-Gare



- : itinéraire nord
- : itinéraire ouest
- : itinéraire sud-ouest
- : itinéraire sud
- : itinéraire sud-est
- : projet Madeleine/Gare
- : itinéraire du Birinik



Carte des itinéraires cyclables projetés à Pont l'Abbé

A large teal triangle is positioned in the bottom-left corner of the page, pointing towards the top-right.

APAISEMENT DES CIRCULATIONS

APAISER LES CIRCULATIONS

En donnant sa place au vélo :

Développement des itinéraires : voir chapitre précédent

APAISER LES CIRCULATIONS

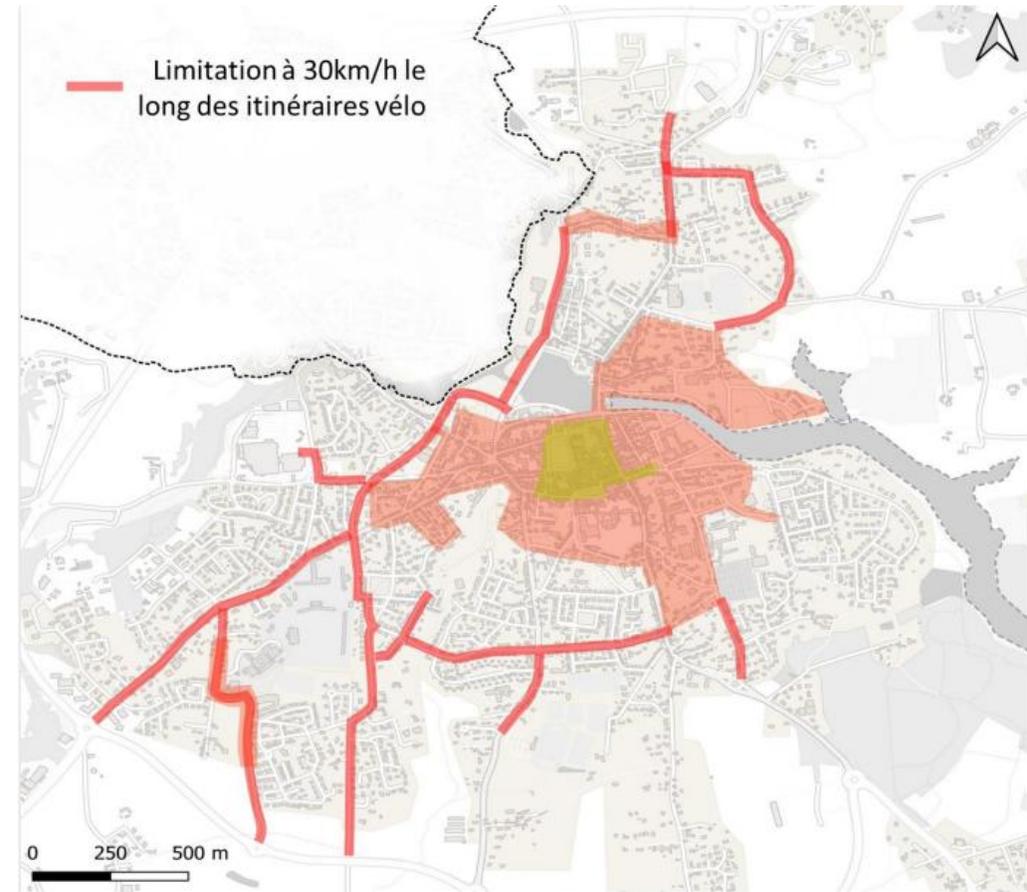
Extension des zones et limitations à 30km/h

Etendre dans un premier temps sur les axes où passe un itinéraire vélo

- Enjeu de sécurité
- 1^{ère} phase pour introduire les habitudes de réduction des vitesses
- Extensions futures à d'autres axes ?

Améliorer la signalisation des zones 30

- Reprendre les marquages en entrée de chaque zone
- Sur les axes où la vitesse reste importante, envisager des aménagements de voirie (au cas par cas)



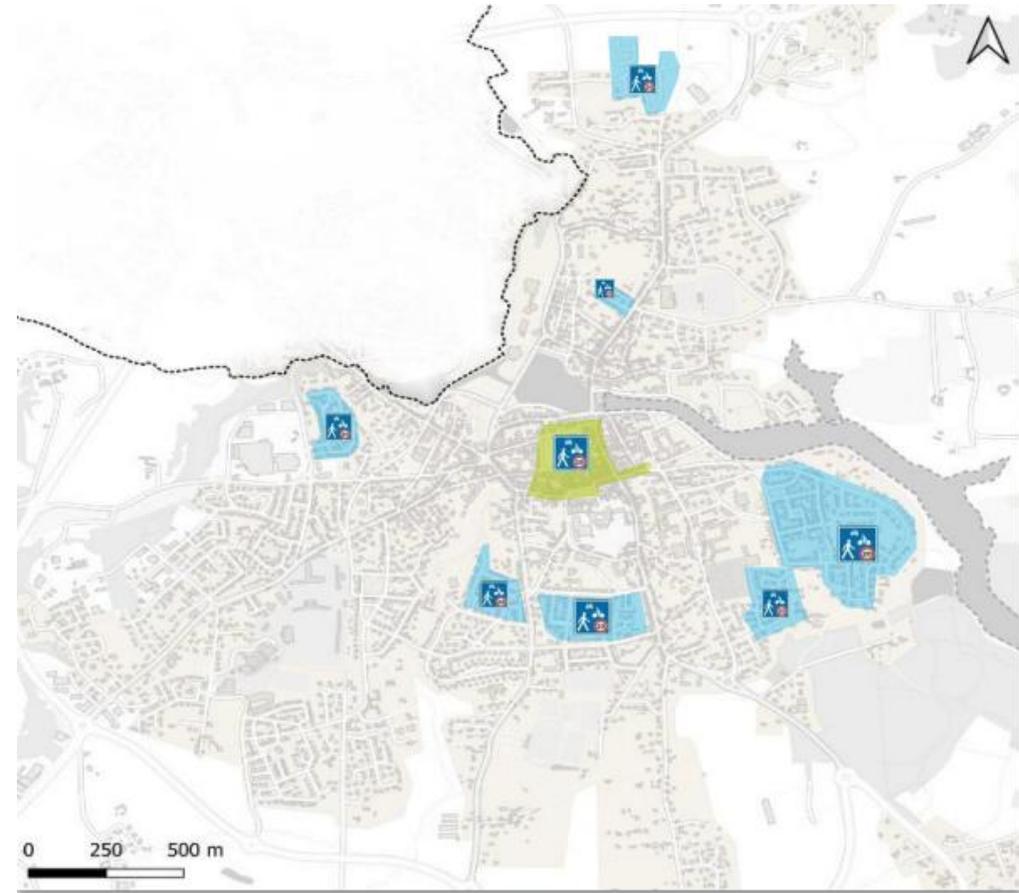
APAISER LES CIRCULATIONS

Extension des zones de rencontre

Etendre les zones de rencontre dans les zones résidentielles

- Ce statut restaure **un équilibre** entre la fonction résidentielle, la présence d'enfants sur la chaussée et la circulation à faible vitesse des véhicules
 - Pas d'intérêt à conserver une limitation à 50km/h dans ces zones
 - Permet de réfléchir à des aménagements pour végétaliser et rendre plus agréable ces zones

Réflexion à l'extension sur d'autres axes ponctuels



APAISSER LES CIRCULATIONS

Double-sens cyclables

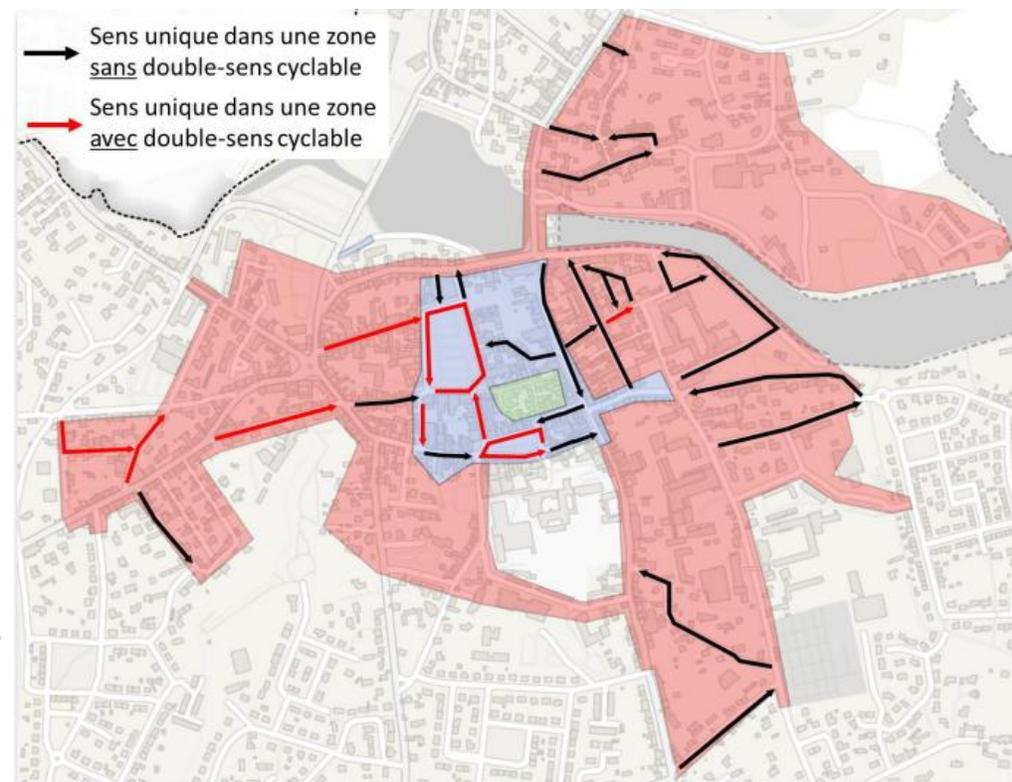
Reprise de la signalisation des double-sens cyclable

- De nombreux sens uniques en zone 30 = présence de double-sens cyclables à matérialiser

En zone 30, le **double sens cyclable est généralisé**.
Les cyclistes peuvent remonter les rues en sens unique.
Ces rues sont signalées par ces panneaux :



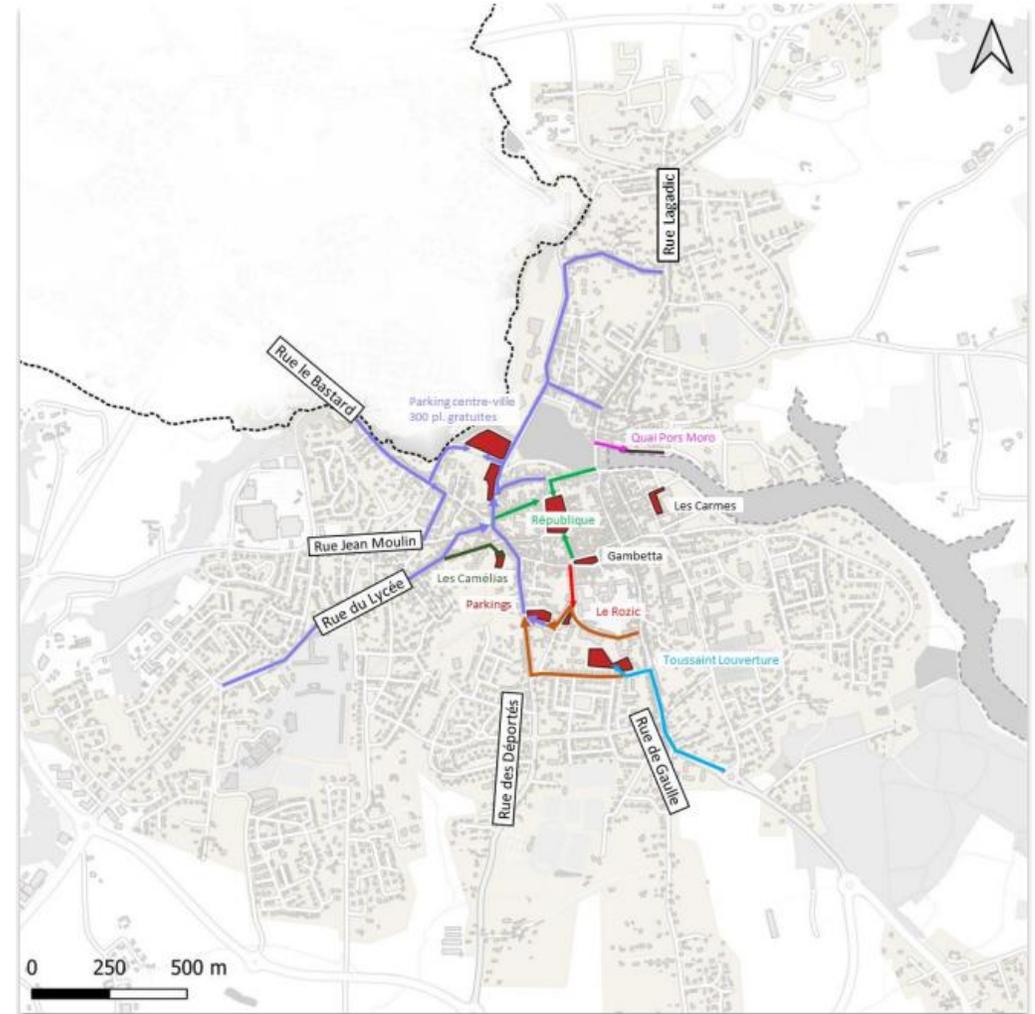
- *Nota : Si la sécurité du cycliste n'est pas assurée dans un double sens, alors la mairie peut l'interdire par le biais d'un arrêté de voirie. Cela doit rester exceptionnel.*



APAISER LES CIRCULATIONS

Limiter le trafic l'été = mieux guider les touristes

- Amélioration du jalonnement des parkings pour éviter les recherches de places inutiles,
- Créer « un circuit » des parkings permettant la prise en charge à chaque parking vers le suivant
- Indiquer en priorité le parking de la Madeleine (=réserve de stationnement proche du centre)
- Améliorer les conditions de marche de et vers les parkings
 - Donner une indication du temps de marche
 - Type «Marché à 5min »



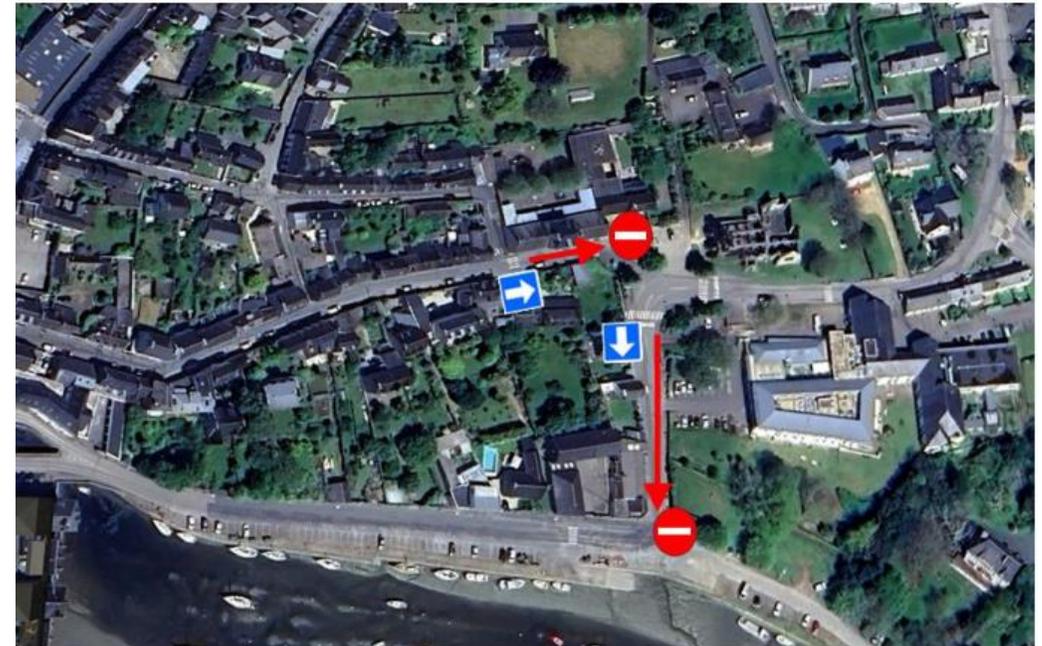
APAISER LES CIRCULATIONS

Sécuriser par modification du plan de circulation

➤ Mise à sens unique Lambour

- Limiter les déplacements dans la rue Lambour
- Sécuriser les déplacements devant l'école
- Les véhicules entrants dans le quartier sont :
 - ▶ Les riverains seulement
 - ▶ Les parents d'élève pour la maternelle
 - ▶ Les visiteurs pour rejoindre l'EHPAD

➤ Apaisement des circulations dans le quartier



Nota : A lier dans le futur à une mise à sens unique de la rue St Jacques et la requalification des quais Pors Moro
 Un arrêté pourra autoriser la remontée du sens unique par des bateaux (cas ponctuels)
 Le sens interdit ne sera pas valable pour les cyclistes (double sens cycliste)

APAISER LES CIRCULATIONS

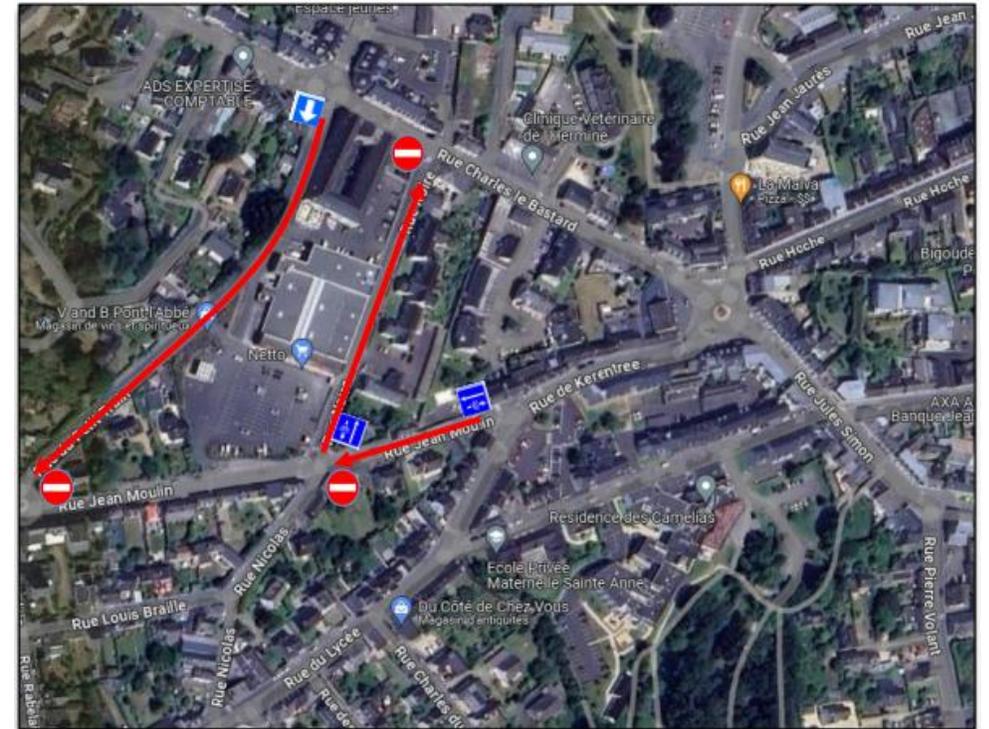
Sécuriser par modification du plan de circulation

➤ Mise à sens unique Rue Noire / Rue J. Moulin / Rue du Petit Train

- Objectifs : sécuriser l'extrémité de la rue Jean Moulin (plusieurs accidents ces dernières années) et donner de l'espace pour les cycles et piétons

Report des circulations

- sur la rue du Lycée et la rue Charles Le Bastard
- sur rue Charles le Bastard :
- création d'un sens de circulation autour du pôle commercial
- Moins de trafic et sécurisation des déplacements sur l'itinéraire du Birinik



APAISER LES CIRCULATIONS

Quais Pors Moro

➤ Constat :

- Large place pour les voitures (circulation + stationnement) → Quelle place pour le piéton et le vélo ?
- Du stationnement très utilisé → Des capacités de stationnement à conserver
- Un espace à valoriser → Des aménagements qualitatifs pour mettre en valeur le patrimoine

➤ Objectifs :

- Intégrer des espaces dédiés aux vélos et aux piétons
- Conserver du stationnement voiture
- Intégrer la réflexion « *circulation* » dans un projet urbain



APAISEZ LES CIRCULATIONS

Des quais Pors Moro réaménagés !

VILLE DE PONT-L'ABBE
Aménagement du Quai Pors Moro
Phase 1

Plan VRD
APS

NOTA : Aménagement paysager : plantes, arbres, arbustes... (à compléter avec le plan de la phase VRD)
Le plan d'implantation des végétaux est à compléter en fonction du cahier des charges et du budget.

Échelle	Date	Modifications	Approuvé	Validé
1/2000	2024-09-10			

Établi par : **10200** / Révisé par : **10200** / Date : **24-04-2025** / Révisé par : **10200** / Date : **24-04-2025**

Légende

- Existant voirie à 100% sur chaussée
- Existant trottoir
- Pavés béton à joints joints sur revêtement
- Existant de revêtement à 100% sur trottoir
- Réseau de drainage
- Solde béton ou sable à la chaux
- Existant pont
- Pont 100% revêtement de sol
- Grilles perforées béton blanche
- Solde en mortier et sable
- Existant voirie à côté
- Arbres existants
- Arbres à planter

Exemple ganelle

Exemple clou de vis

Revêtement type "COXEM"

Exemple pavés arborisés

Exemple de bancs modularisés

Exemple sable ciment

Racks pour annexes existant sur le bords du quai

Projet toilettes

Stationnement enherbé

Voie empiérement

Exemples bittes parking

EXISTANT

PROJET

Plan de circulation existant et projeté.

Projet : Aménagement Quai Pors Moro
Adresse : Quai Pors Moro

Arbre projeté : Magnolia grandiflora, Quercus ilex

TRAME PAYSAGÈRE

<i>Osteospermum</i>	<i>Phormium Yellow Wave</i>	<i>Agapanthus Africanus</i>	<i>Diosma tersuta Sunset Gold</i>	<i>Santolina chamaecyparissus</i>
<i>Pittosporum tobira</i>	<i>Ruscus officinalis France du sud</i>	<i>Phlox frutescens</i>	<i>Stipa tenuifolia</i>	

APAISER LES CIRCULATIONS

Détails partie Est

- Création d'un mini giratoire avec la rue St Jacques
- Réorganisation du stationnement
- Végétalisation de l'espace



APAISER LES CIRCULATIONS

Vue en coupe





ANNEXE

-

RÉSEAU CYCLABLE

Carte des itinéraires retenus

- : itinéraire nord
- : itinéraire ouest
- : itinéraire sud-ouest
- : itinéraire sud
- : itinéraire sud-est
- : projet Madeleine/Gare
- : itinéraire du Birinik

- : piste cyclable
- : bande cyclable
- : voie verte
- : double-sens cyclable
- : CVCB

